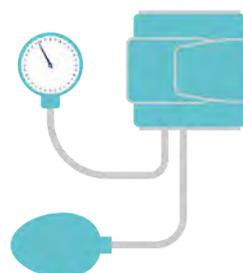


RAPPORT ACTIVITÉ 2021



URPS

Infirmiers libéraux
Pays de la Loire



SOMMAIRE

- 1** Mot du président
- 2** A propos de l'URPS
- 3** Présentation des élus
- 4** Démocratie sanitaire
- 5** Temps forts
- 6** Crise sanitaire
- 7** Communication
- 8** Réseau partenarial
- 9** Exercice coordonné
- 10** Nos projets
- 11** Nouveaux dispositifs
- 12** Cap 2024

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues, chers partenaires,

J'espère que chacun et chacune d'entre vous va pour le mieux.

L'année 2021 a malheureusement repris, pour beaucoup, les actualités de 2020. La crise sanitaire (notamment son ampleur) a, pour tous, impacté pour nos activités. En effet, selon différentes études, 93% des patients touchés par le covid ont été suivis en ville.

L'année 2021 aura vu le déploiement des centres de vaccination avec une implication sans faille de l'ensemble de la profession. Quelles auraient été les capacités des centres sans notre investissement et notre abnégation?

L'URPS Infirmiers, que je représente en tant que président, tient à saluer votre dévouement. Notre profession devra en sortir grandie de part sa réactivité et son autonomie totale à l'administration des vaccins.

Cette année 2021 fut aussi l'occasion du renouvellement de notre assemblée en avril 2021. Fort de son engagement, l'équipe en place sur le mandat 2016/2021 a largement été réélue et je vous en remercie. Sachez que chaque jour de notre mandat sera consacré à la défense de notre profession, sa place et sa visibilité dans le système de santé. Ce système de santé s'inscrit durablement dans le déploiement de l'exercice coordonné avec l'accélération du maillage territorial (équipes de soins primaires, maisons de santé pluriprofessionnelles, communautés professionnelles territoriales de santé).

La perspective sera aussi pour notre équipe de porter les sujets de santé mentale, de la place des remplaçants, de la coordination clinique de proximité, du numérique... Autant de sujets essentiels dont nous devons être les acteurs.

Vous souhaitant bonne lecture,

David Guillet

PRÉSIDENT





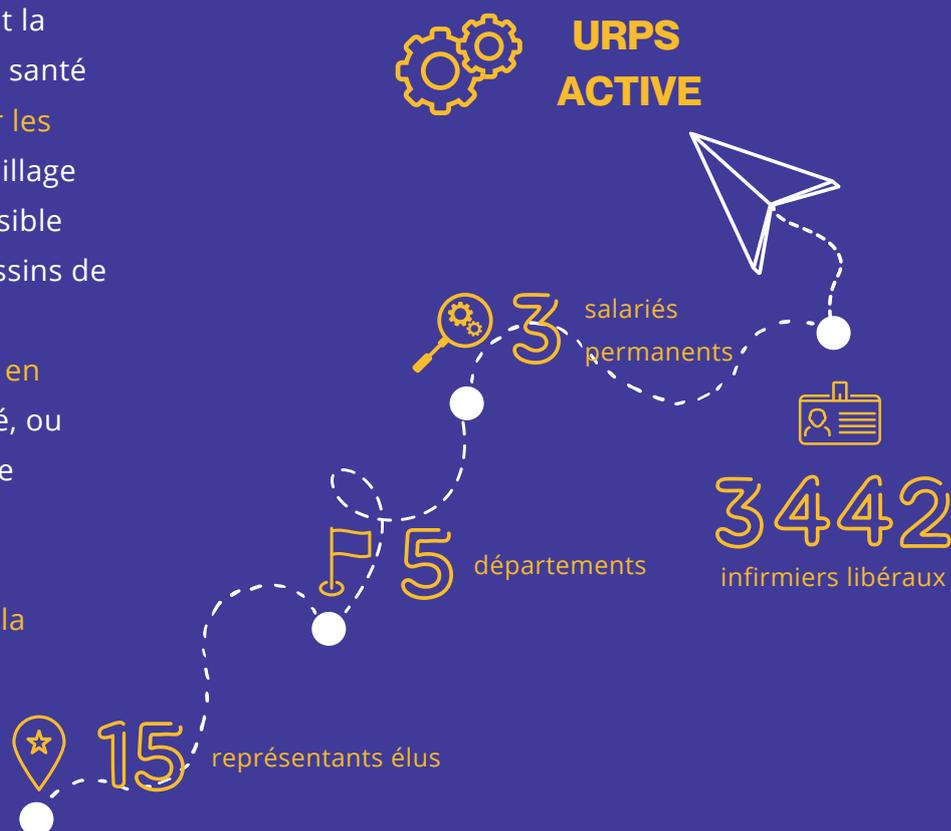
A PROPOS DE L'URPS

Union Régionale
des Professionnels de Santé

L'URPS Infirmiers Pays de la Loire veille à accomplir les missions définies par le décret de création des URPS (décret n° 2010-585 du 2 juin 2010), qui sont résumées ainsi :

- Représenter les infirmiers dans les instances régionales assurant la mise en place du système de santé
- Organiser l'offre de soins sur les territoires permettant un maillage qui correspond le mieux possible aux besoins de santé des bassins de population
- Développer des innovations en santé, notamment en e-santé, ou par de nouvelles pratiques de coordination
- Proposer des actions dans le domaine de la prévention et la promotion de la santé

Les URPS sont des associations financées par les contributions des professionnels de santé. Les URPS représentent ces derniers au niveau régional. Ces représentants contribuent à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional et assurent des missions qui leur sont confiées par les Agences Régionales de Santé (ARS).



Les représentants

Clés de voûte de l'union, les représentants sont des **infirmiers de terrain impliqués dans leur profession et leur région.**

L'union est pilotée et animée par des infirmiers élus, en activité, entièrement mobilisés au sein de groupes de travail, ou assurant des délégations auprès des instances de la région. Pour en savoir plus sur les représentants de l'URPS Infirmiers et consulter leurs portraits respectifs, [cliquer ici](#).



DAVID GUILLET
Président (53)



FABIENNE DESNEAUX
Vice-présidente (44)



STEPHANIE VILAIN
Secrétaire (72)



VERONIQUE DEGOULET
Trésorière (85)



ANNIE GROSEIL
Secrétaire adjointe (44)



NICOLAS GAUTIER
Trésorier adjoint (44)



ISABELLE BECIGNEUL
(44)



KARINE CORDIER
(72)



FLORENCE CULLERIER
(72)



CHRISTELLE DE BARY
(49)



LYDIA GEORGET
(49)



ISABELLE MOREAU
(49)



SYLVIE RICOU
(49)



SOPHIE SINAGRA
(53)



FRANCOIS VEAUX
(49)

DÉMOCRATIE SANITAIRE

L'URPS Infirmiers est un **acteur incontournable des instances** de démocratie sanitaire. Ces dernières ont pour fil rouge l'organisation de l'offre de soins et la démocratie sanitaire.

Les élus, à travers leurs interventions, s'impliquent pour représenter la profession et apportent leurs contributions pour **améliorer l'offre de soins** et élaborer la **politique régionale de santé**.

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) est une instance majeure de la démocratie sanitaire. Elle est un lieu d'expression des besoins en santé de la région et de proposition des actions à mettre en place pour améliorer la santé de la population et pour développer l'efficacité du système de santé.

Le Conseil Territorial de Santé (CTS), instance départementale, met l'accent sur la politique de santé mentale et la place des usagers dans le système de santé.

Le Comité d'Accompagnement Territorial des Soins (CATS) est une instance technique d'accompagnement des acteurs du premiers recours

Pourquoi l'**implication de l'URPS** Infirmiers dans ces instances est essentielle ?

- Être informé des **orientations stratégiques** et diffuser les informations auprès des infirmiers de la région,
- **Porter la voix des infirmiers** dans les espaces de réflexion et de maturation de dispositif qui impacteront nos pratiques.

LA VISION DE

Prendre connaissance des orientations du territoire en matière et ainsi promouvoir le rôle des idel dans ces orientations

Véronique Degoulet, trésorière
siégeant au CTS de Vendée



TEMPS FORTS



Cellule Covid

Création de la cellule avec la délégation de l'Assurance Maladie pour organiser la visite domiciliaire sanitaire d'infirmier (VDSI)

Elections des URPS

Elections des représentants des infirmiers libéraux en région



Envers et contre tout

Malgré le contexte, il s'est passé des choses remarquables en 2021! Initiatives, projets, l'URPS Infirmiers a continué d'avancer et d'accompagner les infirmiers de la région.

Paso Doble

Participation à une journée régionale pour améliorer le parcours de soins des patients atteints de dermatoses inflammatoires chroniques

focus élections

Selon le décret de création des unions, les élections des représentants des infirmiers libéraux conventionnés aux Unions régionales des professionnels de santé (URPS) se sont déroulées pour la première fois par voie électronique en avril dernier. 15 sièges étaient à pourvoir en région Pays de la Loire. Le résultat de l'élection fixe la composition de l'Assemblée générale de l'Union régionale pour 5 ans.

TEMPS FORTS



Expérimentation téléconseil

Dans le cadre de la VDSI, lancement du téléconseil comme alternative dans 2 départements

Accueil des nouveaux élus

Au programme de cette demi-journée : présentation de l'environnement de l'URPS et vote de sa gouvernance

Colloque du Collectif URPS Infirmiers France

Temps d'échange de pratiques et de mutualisation de projet avec les autres URPS Infirmiers

Lancement du parcours D-NUT[®]

Début des formations pour les professionnels

Journée d'échange et d'information

Pour les membres du conseil d'administration des URPS Pays de la Loire, ce thème "Mieux se connaître pour agir en santé sur nos territoires" est l'occasion de rencontrer nos partenaires pour se questionner ensemble sur le numérique ou l'innovation, par exemple

Intervention "Mardis de la Vaccination"

Cycle de conférence sur la promotion de la vaccination, Témoignage de l'URPS sur la vaccination, à travers l'exemple de la mobilisation pour la vaccination covid

Ouverture du projet STIL

Formation des IDEL pour mieux accompagner les patients dans l'arrêt du tabac

Collaboration avec le CPIas

Webinaire PICC Line et Mid Line

Intervention au colloque éthique en santé

Organisé par la Mutualité Française, le débat "Covid 19 : comment en sortir par le haut ?" où l'URPS Infirmiers a témoigné du rôle de l'infirmier au domicile

Projet REPER

Publication du cahier des charges Icope, officialisant le lancement du déploiement du projet de repérage précoce de la fragilité.



CRISE SANITAIRE

Une nouvelle année à l'épreuve de la crise sanitaire

Un impératif : continuer à avancer

Tête de réseau, l'URPS Infirmiers avait naturellement la responsabilité de poursuivre un accompagnement des professionnels de terrain et d'adapter son organisation pour soutenir les acteurs de la santé. Chronique d'une seconde année hors du commun, marquée par des incertitudes, mais aussi par la formidable adaptation des organisations, des équipes et des professionnels de santé!

1 *Décliner la communication nationale en région en relayant et en adaptant les messages pour faciliter leur compréhension*

Notre priorité : Dispenser une information fiable et actualisée sur la Covid.

L'URPS Infirmiers assure un travail de veille sanitaire quotidien pour identifier et relayer les informations sur nouveaux protocoles autour de la Covid-19, et plus particulièrement sur : les évolutions réglementaires et les mesures sanitaires prises par les autorités ministérielles.

2 *Etre l'interlocuteur auprès des autorités sanitaires locales et régionales*

Du fait de son rôle central auprès des autorités sanitaires et des infirmiers, l'URPS a été sollicitée pour la mise en oeuvre des directives ministérielles. Afin de s'assurer de leur faisabilité et leur déploiement sur le terrain, les autorités ont fait appel à l'expertise de l'URPS Infirmiers.

3 *Mobiliser la communauté infirmière*

L'URPS Infirmiers, en tant que tête de réseau, a su mobiliser fortement le maillage libéral pour s'inscrire dans les actions liées à la gestion de la crise sanitaire.

CRISE SANITAIRE

La cellule Covid de l'URPS infirmiers, c'est :



des Infirmiers libéraux interrogés sont satisfait de l'aide apportée par l'URPS Infirmiers durant la crise sanitaire

45 860

demandes de VDSI traitées

1 135

téléconseils gérés

2404

infirmiers volontaires en région Pays de la Loire



5

webinaires d'information



23

lettres d'information



coordination infirmière disponible 7J/7, à l'écoute des interrogations des IDEL

LA VISION DE

Une belle synergie, une coordination géniale entre les infirmiers !

une IDEL de la région

focus

Visite domiciliaire sanitaire d'infirmier (VDSI)

Une visite qui donne de nouvelles perspectives à la profession.

Visite de prévention par excellence, l'Assurance Maladie a délégué la mise en relation avec les soignants à l'ensemble des URPS Infirmiers de France.

En Pays de la Loire, la VDSI était gérée par une équipe de salariés au sein de la cellule covid. Son rôle : s'assurer de la bonne compréhension de la visite, suivre et faciliter l'affectation des patients. Une application a également été mise en service pour améliorer la fluidité de la prise en charge.

A partir du 15 juillet, le téléconseil comme appui à la VDSI

Dès lors qu'un patient refusait la VDSI, un téléconseil lui était proposé. Temps d'échange privilégié pour le patient avec un professionnel de santé, cette expérimentation a été fortement appréciée par les professionnels pour sa facilité de mise en oeuvre et par les patients pour la qualité des conseils prodigués.

COMMUNICATION

Souvent dans le feu de l'action, l'URPS prend le temps, en 2021, de valoriser son travail en formalisant sa communication

Onze années après sa création, l'URPS Infirmiers accentue sa visibilité. Avec une stratégie de communication bien établie, elle intensifie sa communication autour de trois axes.

Nouvelle identité visuelle

Disposer d'un outil efficace pour **renforcer la voix des infirmiers libéraux**, telle est l'ambition de l'URPS Infirmiers.

L'objectif est donc de gagner en visibilité, en notoriété et en expertise auprès des décideurs et partenaires de l'organisation de la santé. La simplicité et la modernité ont été privilégiées dans le choix de ce logo.

Aussi la refonte de l'identité visuelle et la déclinaison de celle-ci a été mise dans tous les supports de communication.





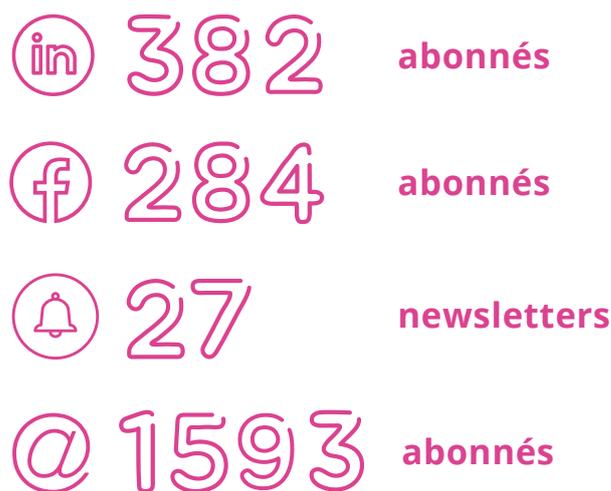
COMMUNICATION

Donner une visibilité aux actions de nos partenaires

L'URPS Infirmiers a aussi valorisé au quotidien les **activités d'autres partenaires**, au premier rang desquels ses partenaires institutionnels, via la rédaction de lettres d'information ou de publications sur ses réseaux sociaux, qu'il s'agisse d'annoncer des projets ou de diffuser des actions de formations. C'est ainsi que l'URPS Infirmiers s'est, par exemple, fait l'écho d'une soirée de présentation du réseau endométriose porté par le CH Le Mans. Le Mois sans Tabac est une action phare que l'URPS relaie chaque année auprès des infirmiers de la région.

Animer des réseaux d'information au quotidien

Pendant l'année 2021, l'URPS Infirmiers s'est attachée à accroître son rayonnement et ainsi diffuser des événements ou informations sur les réseaux sociaux. La diffusion de sa newsletter à l'ensemble des infirmiers libéraux inscrits, complète cet effet **réseau mobilisateur** au sein de la communauté infirmière et assure une grande visibilité des actions de l'URPS.





En Pays de la Loire où elle est implantée, l'URPS Infirmiers entretient des relations très étroites et de confiance avec les institutions et les partenaires qui agissent dans le champ de la santé publique.

L'URPS s'inscrit résolument dans une **démarche dynamique** et développe une approche systémique pour s'adapter à l'évolution du secteur et participer à la mise en œuvre d'une santé qui répond aux enjeux de demain.

Aussi, notre action ne peut être envisagée sans le développement et l'entretien d'un réseau partenarial dense et composé d'acteurs œuvrant dans le champ de la santé.

L'URPS Infirmiers dispose aujourd'hui d'un **maillage solide de partenaires** et se positionne comme un véritable partenaire des pouvoirs publics et des réseaux du secteur. A ce titre, l'URPS Infirmiers est membre de plusieurs organismes comme le GCS e-santé des Pays de la Loire, l'association ESP Clap, le réseau Onco PI et l'InterURPS.

Collectif des URPS Infirmiers

3ème rencontre en octobre, entre les URPS Infirmiers de toute la France.

Des réflexions communes, des échanges de bonnes pratiques sont au programme de chacune de ces rencontres.

La dynamique du collectif sera lancée par un webinaire commun en 2022, ayant pour thème l'actualité Covid.

focus

InterURPS, l'union fait la force

Née de la volonté des URPS de mener une réflexion commune autour de l'exercice coordonné et des pratiques pluridisciplinaires, l'association s'attache à promouvoir une interprofessionnalité innovante et respectueuse de chaque identité métier. Elle valorise l'activité libérale tout en mettant en exergue le rôle primordial du professionnel de santé de ville dans le virage ambulatoire.



EXERCICE COORDONNÉ

Equipe de soins primaires (ESP)

Accompagner le changement, telle est la volonté de l'URPS Infirmiers

Pionnier de cette réflexion et des pratiques sur ce sujet, l'URPS Infirmiers a participé à la co-construction de l'association ESP Clap qui accompagne les équipes de soins primaires et anime le réseau régional.

L'idée est de contribuer à développer une pratique pluriprofessionnelle, simplifiée dans sa mise en oeuvre.

L'URPS Infirmiers est un membre actif du conseil d'administration.

Communauté

Professionnelles Territoriales de santé (CPTS)

L'URPS Infirmiers, en tant que membre de l'InterURPS, accompagne les professionnels de santé libéraux dans leurs projets d'exercice coordonné, sur tout le territoire régional.

Concrètement, et pour faciliter l'émergence des projets, un accompagnement se fait sur le terrain par 3 salariés de l'InterURPS.



66

équipes reconnues



16

communautés reconnues



304

IDEL investis



12

communautés en cours de création



900

professionnels de santé

NOS PROJETS

De belles avancées

Malgré le contexte, en 2021, L'URPS Infirmiers a poursuivi avec détermination sa démarche d'innovation pour faire en sorte que les accompagnements proposés correspondent au mieux aux besoins et aspirations des professionnels de terrain.

Sevrage tabagique

L'expérimentation "sevrage tabagique avec mon infirmier libéral" (STIL) est officiellement lancée depuis le mois de novembre 2021. Les premiers infirmiers se sont formés et peuvent désormais inclure des patients dans ce programme pour les accompagner dans leur souhait de sevrage tabagique.

Pour cela, 4 entretiens financés sont conduits en complément de la prescription de substituts nicotiniques.

Ce projet se poursuivra sur l'année 2022 avec l'organisation d'une nouvelle session de formation.

En chiffre, les objectifs sont :



40 IDEL formés
200 inclusions patients

LA VISION DE

Une formation de qualité
et riche d'enseignements

une IDEL formé en Maine et Loire

Repérage des fragilités (Icope en Pays de la Loire)

Une nouvelle étape dans le processus de construction.

L'URPS Infirmiers, en tant que membre de l'InterURPS, a contribué à l'écriture du cahier des charges publié en 2021. En parallèle, la phase de déploiement a été préparée. Ce projet, nommé REPER, sera déployé à l'échelle de 7 CPTS volontaires. Celles-ci mobiliseront les professionnels du territoire, qui seront formés pour le repérage précoce des fragilités de la personne âgée.

En chiffre, les objectifs sont :



230 professionnels
13 533 inclusions patients

LA VISION DE

La place et l'expertise de l'infirmière
prend ici sens avec un rôle de
coordination clinique de proximité

Stephanie Vilain, secrétaire URPS

NOS PROJETS



Dénutrition, 2021 l'année de l'opérationnel

En 2021, l'expérimentation article 51 Parcours D-NUT a été déployée. Il s'agit d'un dispositif de repérage et de prise en charge pluriprofessionnelle de la dénutrition des personnes âgées de plus de 60 ans à domicile.



Parcours D-NUT simplifié

L'année 2021 a été consacré à l'élaboration des outils de communication, à la création du système d'information ainsi qu'au développement et au lancement des formations.

La forte mobilisation des IDEL durant la crise concourt à un démarrage ralenti du projet. D'autres freins sont également identifiés comme l'utilisation de nouveaux outils numériques et la difficulté à faire appel à certains professionnels.

Face à un début timide, l'URPS Infirmiers s'est mobilisée pour accompagner ce projet prometteur et met en œuvre :

- un accompagnement individualisé des infirmières
- une aide à l'utilisation des outils pour les premières prises en charge
- une mise en lien des professionnels

Les chiffres clés :

157	professionnels engagés
dont 70	IDEL
2	patients inclus
8,5/10	note de satisfaction de la formation dispensée

LA VISION DE

Je repars motivée, avec des informations supplémentaires sur différents sujets (découverte nouvelle profession...)

Une IDEL formée en Vendée

NOUVEAUX DISPOSITIFS

Le Service d'accès aux soins (SAS)

Mesure phare du Pacte de refondation des urgences, réaffirmée lors du Ségur de la santé, le SAS est un nouveau modèle de prise en charge des patients

Objectif : orienter les personnes et répondre à leur demande de soins, programmés ou non, grâce à une chaîne de soins lisible, organisée et coordonnée entre les professionnels d'un même territoire.

A travers l'InterURPS, l'URPS Infirmiers participe à la réflexion de ce nouveau modèle en salariant un chargé de mission pour accompagner les libéraux. Le lancement des travaux s'est déroulé en Loire Atlantique et en Sarthe.

LA VISION DE

Depuis le début de sa construction, le SAS a permis de faire reculer le nombre de passages aux urgences, non nécessaires

Annie Groseil, secrétaire adjointe et référente SAS

Les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)

Le dispositif d'appui à la coordination (DAC) est un point d'entrée unique et gratuit pour les professionnels de santé et structures qui font face à des personnes en situations de santé et de vie complexes pour favoriser le maintien à domicile.

Le DAC assure une mission d'animation territoriale visant l'amélioration des parcours de santé complexes. Il en existera un par département.

LA VISION DE

Le DAC permettra une coordination unique entre établissements, secteur social et médical du domicile.

Nicolas Gautier, trésorier adjoint et référent DAC



CAP 2024

Une feuille de route nourrie de rencontres, de besoins exprimés mais aussi des projets et expérimentations menées depuis 5 ans

Avec une déclinaison en quatre axes principaux, l'URPS Infirmiers affirme dans ce document le sens de son développement et de ses actions pour l'avenir : participer à la transformation de la profession infirmière, soutenir son attractivité, contribuer à faire progresser la reconnaissance des compétences infirmières.

1 Améliorer la prise en charge du patient ayant des **troubles psychiques**, pour lui proposer un **accompagnement adapté**, sans rupture, et ainsi mieux répondre à l'enjeu national de la santé mentale

2 Organiser un permanence de soins infirmiers et renforcer le lien ville-hôpital pour **fluidifier le parcours patient**

3 Renforcer l'attractivité de la profession infirmière et la **reconnaissance de ses compétences**

4 Accompagner le professionnel dans son quotidien et **faciliter sa pratique infirmière**



Remerciements à :

ARS Pays de la Loire, Caisses Primaires d'Assurance Maladie des Pays de la Loire, CPIas des Pays de la Loire, Esp Clap, GRADES Pays de la Loire, InterURPS des Pays de la Loire, URPS Pharmaciens des Pays de la Loire, SRAE Addictologie des Pays de la Loire, SRAE Nutrition des Pays de la Loire



URPS Infirmiers Libéraux des Pays de la Loire

-  5 boulevard Vincent Gâche, 44200 Nantes
-  02.40.69.19.75
-  contact@urps-idel-paysdelaloire.fr
-  www.urps-infirmiers-paysdelaloire.fr/